



Commande de Chèques Vacances JUIN 2023

Date limite de commande : vendredi 19 mai dernier délai

Livraison dans le courant du mois de juin

Veillez cocher la case correspondante à votre situation

- 300 € par agent, avec enfants 18 ans dans l'année civile
- 200 € par agent, sans enfant ou avec enfant de plus de 18 ans

500 € maximum par couple avec enfants travaillant dans la collectivité

	Nombre de Chèques	Valeur en Euros
Chèques de 10€		
Chèques de 20€		
Chèques de 25€		
Chèques de 50€		


Vos chèques-vacances juin 2023

Autorise le prélèvement SEPA sur mon compte courant (RIB joint) avec l'échéancier ci-dessous :

Cocher le nombre de mois souhaité pour les prélèvements

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI


Merci de joindre votre RIB en plus du mandat rempli, daté et signé



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **CASC - Grand Poitiers**

à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **CASC - Grand Poitiers**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : **FR42ZZZ451177**

Débitéur : Créancier : **CASC**

Votre Nom et Prénom : _____ Nom : **COMITE D'ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES**

Votre Adresse : _____ Adresse : **MAIRIE DE POITIERS-PLACE M^{al} LECLERC CS10569**

Code postal : _____ Ville : _____ Code postal : **86021** Ville : **POITIERS CEDEX**

Pays : _____ Pays : **FRANCE**

IBAN :

BIC :

Tiers débiteur : _____ Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

Tiers créancier : _____

A : **POITIERS** Le :

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 30 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.